

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 01 mai 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum :

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,  
Monsieur Léo-Paul Côté,  
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,  
Madame Céleste Simard,  
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### 2023-05-59 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

#### 2023-05-60 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés suivants :

- 6.5 Conciliation travail-famille pour les réunions de travail
- 9.6 Démission de l'inspecteur municipal Monsieur Jocelyn Dorion
- 9.7 Offre d'emploi responsable de la voirie
- 10.2 Église- Agenouilloir brisé

ADOPTÉE

#### 2023-05-61 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AVRIL 2023

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 avril 2023 avec la modification suivante : Madame Myriam Bourgault quitte son siège à 21h00 pour urgence médical.

ADOPTÉE

#### 2023-05-62 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.04.2023 pour valoir comme ci-au long reproduite et formant un total de 66 064,69\$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

#### RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : mars Valeurs déclarées : aucun permis émis

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

#### 2023-05-63 FORMATION PROFESSIONNELLE EN SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le renouvellement de la formation professionnelle en secouriste en milieu de travail de Madame Caroline Simoneau, directrice-générale.

ADOPTÉE

#### 2023-05-64 MOIS DE LA SENSIBILISATION DES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES.

CONSIDÉRANT que chaque jour, en moyenne douze Canadiens et Canadiennes reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

CONSIDÉRANT que la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

CONSIDÉRANT que la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

CONSIDÉRANT que SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

CONSIDÉRANT que les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'encourager la fondation pour aider à soutenir les gens qui vivent avec la SP.  
ADOPTÉE

TECQ 2019-2023

Acceptation des dernières modifications pour la programmation TECQ 2019-2023 de Transports et mobilité durable du Québec et du ministère des Affaires Municipales.

2023-05-65 CAB- DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES CÉLÉBRATIONS DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une aide financière pour les célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'action bénévole au montant de 50.00\$.

ADOPTÉE

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE POUR LES RÉUNIONS DE TRAVAIL.

Madame Myriam Bourgault demande que les réunions de travail se passent après 19h30.

Le conseil a statué que les réunions de travail se feront avant la séance du conseil à condition qu'elles n'excèdent pas 30 minutes, après ce délai elles seront reportées.

URBANISME :

Projet pilote MRC de Bécancour : Rencontre sera faite avec Isabelle Latereur et Maryse Godbout nouveaux inspecteurs d'urbanisme pour un contrat d'un an et demi.

Liste des modifications :

- Concordance/règlement 407, Article 59 synthèse
- Identification des îlots de chaleur au plan d'urbanisme
- Règlement de démolition

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

2023-05-66 RECHERCHE D'INFILTRATION MAJEUR DANS LE SYSTÈME D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QU'UN nettoyage et des inspections par caméra des conduites sanitaires ont été entrepris par l'entreprise EBI Envirotech inc. dans notre système d'égout depuis le mois d'août 2021;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie GBI Experts-Conseils inc. ont été engagés le 1<sup>er</sup> juin 2022 par la municipalité de Lemieux pour une assistance technique pour la recherche des eaux parasites du réseau d'égout sanitaire de la Municipalité de Lemieux;

CONSIDÉRANT QU'après la visite des lieux et la vérification des vidéos d'inspection du réseau, selon le rapport des experts de GBI, aucune infiltration majeure n'a pu être identifiée dans le réseau;

CONSIDÉRANT QUE toutes les anomalies cernées lors de ces inspections ont été réparées par les propriétaires concernés;

CONSIDÉRANT QUE le montant total des inspections du réseau nommées ci-dessus se chiffrent à 17 157.92 \$ et que les membres du conseil considèrent que les citoyens branchés au réseau ont connus une énorme augmentation de la taxe d'égout en 2023;

Sur proposition de Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande au responsable de la voirie, M. Jocelyn Dorion, de continuer les recherches pour de l'infiltration majeure dans le réseau d'égout de la Municipalité de Lemieux.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2023-05-67 FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET LEVÉES FOSSÉS SAISON 2023

OFFRES POUR FAUCHAGE :

Deux premières passes :

Travaux à forfait Jonathan Rivard : 5 542 27\$ taxes incluses

ML Entreprise : 5 670.00\$ taxes incluses

Gilles Loiselle : n'as pas soumissionné

Bras télescopique :

Travaux à forfait Jonathan Rivard : 140.00\$/heure

ML Entreprise : 185.00\$/heure

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu unanimement d'accorder le contrat de fauchage des bords de chemins et levées des fossés saison 2023 pour les deux premières passes à Travaux à Forfait Jonathan Rivard au montant de 5 542.27\$ taxes incluses ainsi que les travaux nécessitant le bras télescopique au montant de 140.00\$ de l'heure.

ADOPTÉE

2023-05-68 SOUSSION MARQUAGE LIGNE DE RUE 2023

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu unanimement d'accorder le contrat de marquage de rue à Marquage Traçage du Québec au montant de 16 784.90\$ taxes incluses puisque Lignco n'ayant pas soumissionné.

ADOPTÉE

2023-05-69 TRAVAUX À PRÉVOIR SAISON 2023

Liste des travaux :

Rechargement :

- Chemin de l'Église Nord – Remise en forme
- Rang A près de M. Doyon
- Rang de la Rivière pour 300 mètres
- Chemin de la Belgique – coteau
- Chemin de la Butte entre le rang 11 et la Butte

Nivellement :

- Chemin de l'Église Nord
- Chemin de l'Église Sud
- Rang de la Rivière – refaire la forme à partir du Sud
- Chemin de la Belgique

Asphaltage :

- Route à Bouchard
- Rang des Cyprès
- Rang du Domaine

Réparation fissures :

- Chemin de l'Église Sud
- Rang Des Cyprès
- Rang Du Domaine

Levée de fossé

- Rang de la Rivière – partie qui va être asphalté
- Chemin de la Belgique – Coteau et dans la 1<sup>ère</sup> courbe côté Sud
- Rang A
- Chemin de la Butte

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la liste des travaux à prévoir pour la saison 2023.

ADOPTÉE

2023-05-70 DEMANDE DE NETTOYAGE DE FOSSÉ AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
CONSIDÉRANT QU'une demande de nettoyage de fossé a déjà été demandé au ministère des transports pour le fossé touchant les adresses suivantes 556 et 560 rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE le nettoyage n'a pas été réalisé par le ministère des transports en raison de l'eau contaminé par les eaux usées de la résidence du 560 rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE les deux champs d'épuration ont été réalisés à ce jour pour les deux adresses concernant le fossé;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 556 rue de l'Église a subi des dommages causés par l'attente du nettoyage de fossé et réclame des travaux au ministère des Transports;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander que le ministère des Transports réalise un nettoyage du fossé et des travaux nécessaires pour que le fossé soit remis dans l'état qui était avant le minage du terrain ou de fermer complètement le fossé pour le 556 rue de l'Église.

ADOPTÉE

2023-05-71 MINISTÈRE DES TRANSPORTS - INSPECTION DES PONTS SITUÉS SUR LE RÉSEAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des transports mène des inspection annuelle et générale sur les ponts situés sur notre réseau et nous transmette un rapport confirmant si des interventions doivent être réalisées;

CONSIDÉRANT QUE selon le décret numéro 1176-2007 entré en vigueur le 16 janvier 2008, le ministère des Transports prend en charge les éléments structuraux et les dispositifs de retenue de certains ponts du réseau municipal, tandis que la Municipalité demeure responsable de l'entretien de la chaussée, des trottoirs, du drainage, de l'éclairage et de la signalisation autre que celle visant la limitation des charges sur ces ponts;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'inspection générale indique qu'il y a de la pourriture moyenne localisée, deux arrachements localisés avec usure de surface par abrasion et boulon en saillis créant un risque de crevaison sur le pont de la Route à Bouchard, structure #05317.

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire les corrections des recommandations du rapport du ministère des transports.

ADOPTÉE

2023-05-72 DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la démission de l'inspecteur municipal. Monsieur Jocelyn Dorion nous ayant fait part par une lettre en date du 23 avril de son préavis de démission de quatre semaines.

ADOPTÉE

2023-05-73 OFFRE D'EMPLOI DE RESPONSABLE DE LA VOIRIE

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'afficher une offre d'emploi afin de combler le poste de responsable de la voirie.

ADOPTÉE

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2023-05-74 SOUSSION D'UN SYSTÈME DE CAMÉRA DE SURVEILLANCE

**ALARME BOIS-FRANCS**

8 caméras IP Turret 8MP, 16 canaux, Disque dur 4TB, Station sans fil

Installation comprise

**Montant : 7 338.71 \$**

**AUGER BC SÉCURITÉ**

9 caméras IP Turret 12 MP, 16 canaux, Enregistreur HD, disque dur jusqu'à 20 TB, Installation comprise. (Excavation, nacelle, prise 120V et moniteur de surveillance non inclus.)

**Montant : 12 150 \$**

Sur proposition de Madame Myriam Bougault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat d'un système de caméra de surveillance à Alarme Bois-Francis au montant de 7 338.71\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Église

L'agenouilloir no 8 étant fissuré il fut mentionné de le réparer.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES : Aucune réunion a eu lieu ce mois-ci.

RÉGIE DES DÉCHETS : Prochaine réunion le 23 mai.

INCENDIE : Rien à signaler.

LOISIRS

2023-05-75 SUBVENTION PRIMA 2023

**Attendu que** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme PRIMA;

**Attendu que** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

BIBLIOTHÈQUE :

2023-05-76 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE FRAIS DE DÉPLACEMENTS 2023

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les frais de déplacements du délégué M. Martin Blanchette et des membres de la bibliothèque Mme Lucie Blanchette et Mme Annette Belisle qui participeront à l'assemblée générale annuelle du réseau biblio 2023.

ADOPTÉE

COURS D'EAU :

La demande du permis SEG 2023 fut acheminée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Le renouvellement est du 08 mai au 31 octobre 2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Josef Mathis demande si le contrat avec le fournisseur Sogetel pour les services de la fibre est échu?

Réponse : en octobre 2024 soit deux ans après que la ville de Bécancour soit branchée.

Monsieur Josef Mathis demande également quels sont les projets pour l'église? Car Monsieur Mathis suggère qu'on pourrait en faire des logements pour les travailleurs extérieurs.

CORRESPONDANCE :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2023 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2023-05-77 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 21h32.

ADOPTÉE

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

